

Introduction à *Sollicitudo rei socialis*

Sur la question sociale et le développement

par Pierre de Charentenay, Jésuite, directeur de l'Institut Catholique de la Méditerranée, Marseille

L'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, écrite à l'occasion du 20e anniversaire de *Populorum progressio* de Paul VI, fut signée par le pape le 30 décembre 1987 (car il fallait respecter la date limite), mais ne fut publiée pour le grand public que le 19 février 1988. Deuxième grande encyclique sociale de Jean-Paul II, après dix ans de pontificat, elle est largement le fruit d'une expérience et des observations accumulées par le pape au cours de ses très nombreux voyages à travers le monde, pays riches ou pays pauvres.

Au milieu d'un débat sur le tiers mondisme

Cette lettre encyclique est reçue dans un contexte de reprise économique pour le monde développé, mais de crise constante pour le tiers monde miné par une dette extérieure de plus en plus lourde et par des désorganisations politiques et sociales que les gouvernements n'arrivent pas à dominer. Certains pays ont cessé le paiement de leur dette. D'autres s'enfoncent dans le chaos, comme la Colombie ou le Pérou. Le nombre de personnes en difficulté ne fait que grandir. L'Afrique est soumise aux mêmes tensions sans avoir les moyens économiques d'une reprise. En revanche, plusieurs pays d'Asie semblent se diriger vers un progrès réel. Le bilan général de l'état du tiers monde reste très négatif. Alors que tous ces événements se déroulent, la France est engagée depuis 1985 dans un débat interne autour de ce qu'on appelle le tiers mondisme. Les uns critiquent un engagement qui leur semble trop politisé. Les autres défendent la nécessité d'une présence plus forte des pays riches en faveur des pays du tiers monde. Les accusations vont bon train, relayées par de grands hebdomadaires et de vigoureuses campagnes contre le CCFD, rendant les uns ou les autres responsables des malheurs de ces pays.

Une encyclique très polonaise

Désireux de célébrer l'anniversaire de *Populorum progressio*, le pape engage dès 1986 une réflexion sur les problèmes de développement. Avec l'appui de

professeurs de l'université de Lublin en Pologne, il rédige un certain nombre de passages de l'encyclique en polonais. Cette première ébauche est traduite en espagnol et prise en charge par le secrétaire de la Commission romaine Justice et paix, Mgr Mejia, pour aboutir à un texte complet. Quelques mois avant la fin de l'année 87, ce texte espagnol circule dans le monde entier parmi de nombreux experts qui proposent des remarques et des corrections.

Cette origine polonaise explique plusieurs caractéristiques de cette encyclique : elle est complexe dans son exposé et rebute par là bien des esprits cartésiens. Le plan n'aurait-il pas pu être plus clair ? Pourquoi la IV^e partie sur « le développement humain authentique » est-elle la plus théologique, alors que la V^e partie, intitulée « une lecture théologique des problèmes modernes », est en réalité la plus politique ? Le texte a semblé si confus en France et si difficile à suivre que les organismes catholiques de développement, Secours catholique et CCFD, ont publié aux Éditions Ouvrières un « guide de lecture » qui reconstruisait l'encyclique selon un certain nombre de thèmes.

Autre caractère très polonais : la présentation du cadre politico-stratégique des questions de développement. Jean-Paul II divise le monde en deux camps, deux blocs opposés, Est et Ouest, qui trouvent leurs fondements dans des idéologies différentes, le capitalisme libéral et le collectivisme marxiste. Cette situation du monde est un obstacle direct à la véritable transformation des conditions de sous-développement pour les pays les plus pauvres. Le pape reflète ainsi une pensée très spécifique aux pays de l'Est, première victime de ce monde divisé en deux blocs idéologiques.

Les événements de la deuxième moitié de l'année 1989, gouvernements non communistes en Europe de l'Est, destruction du mur de Berlin, montreront les limites de cette analyse. Le bouleversement de ce cadre idéologique laisse en effet le tiers monde dans les mêmes difficultés. Il ne vient en rien le transformer. On a eu au contraire le sentiment que le tiers monde est une fois de plus en dehors des évolutions en cours.

Une analyse renouvelée

Malgré cette limite, cette encyclique apportait sur le développement une vision largement renouvelée. Ne se laissant pas enfermer dans les oppositions caricaturales entre le monde développé et le monde sous-développé, Jean-Paul II invite à une réflexion globale sur le développement : dans les pays riches comme dans les pays pauvres, il existe des zones de mal-développement caractérisées par les problèmes de logement et de chômage, mais il existe aussi des zones de surdéveloppement, où l'on observe une disponibilité excessive de biens, source d'un esclavage de la possession et de la jouissance immédiate ([*Sollicitudo rei socialis*](#), [SRS 28](#)).

Pour définir le développement humain, Jean-Paul II renvoie à la définition de Paul VI : « Pour être authentique, le développement doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme ». Mais il approfondit la dimension théologique de cette proposition en rapportant le -développement à la création et au salut.

Au moment où les écoles économiques libérales cherchent à montrer que le libéralisme s'impose comme une science, Jean-Paul II invite à s'interroger sur la moralité de l'économie. Il établit un lien très fort entre les choix politiques, les décisions économiques et la réflexion morale à tel point qu'il estime « qu'on ne surmontera les obstacles principaux au développement qu'en vertu de prises de position essentiellement morales » ([SRS 35](#)).

Il approfondit sa réflexion en proposant le concept de « structure de péché ». Il reprend des analyses déjà esquissées dans *Réconciliation et pénitence*, une exhortation publiée en 1984. Les péchés individuels créent des systèmes injustes, des structures qui s'imposent à tous. Ces structures de péchés sont le fruit d'un désir d'absolutisation du profit et du pouvoir. C'est par une conversion des cœurs et des comportements que l'on pourra changer ces systèmes, en se donnant un autre horizon que le profit et le pouvoir, l'horizon de la solidarité.

Voilà le mot essentiel de cette encyclique : solidarité. Déjà utilisé dans le *Message à la Conférence internationale du Travail* (15 juin 1982), ce mot reste, pour les Français, étranger à la tradition catholique. C'est pourquoi son usage est discuté. Pourquoi ne pas parler de charité ? Mais la tradition de Jean-Paul II est différente. Loin des querelles franco-françaises, il se réfère évidemment à un contenu de la solidarité très présent pour lui dans le grand syndicat polonais. Il la définit comme « la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun » ([SRS 38](#)) et lui donne un contenu proche de la charité en écrivant qu'en se dépassant elle-même, « elle tend à prendre les dimensions spécifiquement chrétiennes de la gratuité totale, du pardon et de la réconciliation » ([SRS 40](#)).

L'encyclique se termine sur deux séries de recommandations : aux États et aux systèmes économiques, le pape demande une amélioration des fonctionnements internationaux. Au passage, il égratigne sérieusement les pays dont les conditions d'oppression et de corruption ne permettent pas une véritable démocratie, donc un vrai développement. Aux chrétiens, il recommande de revenir à l'étude et à la pratique de la doctrine sociale de l'Église : avec ces principes de réflexion, ces critères de jugement et ces directives d'action, un chrétien peut participer à une amélioration de la vie en société pour que les valeurs de l'Évangile y soient davantage présentes.

Le chaud et le froid

Les réactions à cette encyclique furent très contrastées. Du côté des catholiques proches des questions du tiers monde, la réaction a été très positive. Ayant été quelque peu malmenés par les campagnes anti-tiers mondistes, ils trouvaient dans ce texte de Jean-Paul II une confirmation de leur intérêt pour les questions de développement. Ils ont abondamment lu, étudié, commenté ce texte. [*Sollicitudo rei socialis*](#) est d'ailleurs le texte pontifical qui a fait l'objet des plus gros tirages des éditeurs spécialisés depuis les textes du Concile.

La presse a rendu largement compte de la publication de cette encyclique. Et pratiquement tous les grands quotidiens et hebdomadaires français ont réagi à cette publication, les uns pour s'en féliciter, les autres pour y regretter la critique du libéralisme et une insistance trop forte sur la solidarité.

Au niveau international, les réactions furent aussi très variées. Le gouvernement américain a exprimé sa désapprobation sur les orientations profondes de [*Sollicitudo rei socialis*](#). S'y joindront les catholiques libéraux comme Michael Novak qui sont engagés depuis de nombreuses années dans un combat contre les prises de position de l'Église en matière économique. Deux raisons à cette protestation. D'abord l'économie : l'Église n'approuve pas le libéralisme économique et le vent de déréglementation prôné par certains courants d'opinion. Mais les questions stratégiques ont été aussi une pierre d'achoppement : la perspective de Jean-Paul II semble en effet mettre sur le même plan capitalisme et marxisme, soit États-Unis et Union soviétique, bien que les deux nations ne soient évidemment pas nommées. Cette apparente équivalence entre les deux blocs a beaucoup irrité le gouvernement de M. Reagan qui l'a fait savoir.

Par cette encyclique, la pensée sociale de Jean-Paul II s'affirme comme très ouverte au souci des plus pauvres du monde, développant bien des thèmes déjà évoqués dans les discours de ses voyages et reprenant des intuitions venues d'Amérique latine notamment. « Ainsi le processus du développement et de la libération se concrétise dans la pratique de la solidarité, c'est-à-dire de l'amour et du service du prochain, particulièrement les plus pauvres » ([SRS 46](#)). Le pape invite les catholiques à « donner la première place au phénomène croissant de la pauvreté » ([SRS 42](#)). Notre « amour préférentiel pour les pauvres » nous invite à nous tourner vers « les multitudes immenses des affamés, des mendiants, des sans-abri » ([SRS 42](#)) dont la multiplication est une des caractéristiques les plus dramatiques de notre époque.

Pour citer l'article : <https://www.doctrine-sociale-catholique.fr/introductions-aux-textes-officiels/26-introduction-a-sollicitudo-rei-socialis>